

VŒUX DU NOUVEL AN

Après avoir accompli vos 32 heures dans tout le professionnalisme qu'on vous connaît, je vous souhaite, pour 2017, de vous gâter en prenant du temps pour vous :

• Lire un livre passionnant durant quelques heures d'affilée...

- Visionner un film que vous aviez envie de voir depuis longtemps...
 - Faire une sieste ou la grasse matinée de temps à autre...
 - Vous rincer l'œil en visitant un musée ou en admirant un paysage à couper le souffle...
 - Laisser les soucis au pas de la porte quand vous rentrez du travail...
- ...et surtout vous payer du bon temps avec toutes les personnes que vous affectionnez.

Que cette année vous apporte paix, santé et beaucoup de joie.

Thérèse Prinos pour le conseil d'administration

INVITATION | LE FÉMINISME ? NÉCESSAIRE PLUS QUE JAMAIS !

Retour sur le Réseau FAE 2016

L'égalité entre les sexes : avancer vers l'arrière.

En avril 2016, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tenait son 8^e Réseau des femmes en abordant le thème de l'égalité entre les sexes lors duquel les participantes constataient avec bonheur les avancées du féminisme dans notre société, mais se désolaient des reculs quant aux stéréotypes sexuels, à l'exploitation de l'image sexuelle de la femme sur les différentes plateformes technologiques, à la disparition des cours d'éducation sexuelle ainsi qu'à la perception du féminisme chez les jeunes femmes et chez nos élues à l'échelle nationale.

Des pistes de solutions avaient alors été amenées quant à la promotion des rapports égalitaires et aux tentatives d'éradication des stéréotypes sexuels par les principaux acteurs de notre société : l'état, l'école et la famille. Et nous toutes avons convenu du besoin de l'implication des

hommes dans nos luttes féministes dans le soutien aux différents mouvements des femmes.

« Et au bout du compte, on doit impliquer les hommes, nous ne pourrions y arriver sans eux. Les hommes ont leur place dans cette lutte, dans le soutien du mouvement des femmes. Ils ont leur propre manière d'enseigner, de véhiculer le message, d'aborder les sujets sensibles, de démontrer de l'empathie lors des partages. Il faut s'adresser davantage à eux dans ce «work in progress» pour l'égalité des sexes. Il faut ultimement et rapidement tenter des projets d'inclusion des hommes aux forums réservés aux femmes. » - **TODO** vol. 16, N° 31, 2 mai 2016

C'est sur ce dernier élément que le comité de la condition des femmes (CCF) du SEPI a décidé de diriger ses travaux pour l'année 2017 : impliquer les hommes.

[suite à la page 2]

AGENDA

PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> **Le mardi 24^e janvier 2017 de 16h00 à 20h00 :**
conseil des personnes déléguées (CPD) à l'Église Notre-Dame d'Anjou

¹ Rencontre initialement prévue le 17 janvier

**** Inscription nécessaire ****

CONSEIL DES COMMISSAIRES

>> **Le mercredi 8 février 2017 :**
conseil des commissaires de la CSPÍ

CONSEIL FÉDÉRATIF

>> **Les 8, 9 et 10 février 2017 :**
conseil fédératif (CF) de la FAE

[suite de la page 1]

Tendance féministe actuelle

Ailleurs, des initiatives se prennent. Dans un article de Lisa-Marie Gervais, daté du 30 novembre dernier, *Le Devoir* rapporte un événement organisé par la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes*, le *Déjeuner des hommes*, qui a réuni, lors de sa 2^e édition, une trentaine d'hommes de divers milieux pour discuter de leur rôle dans la lutte contre la violence faite aux femmes, initiative calquée sur le «Breakfast with guys» qui existe déjà aux États-Unis et au Canada anglais.

Les assemblées de cuisine du mouvement *Faut qu'on se parle* font voir une nouvelle génération d'hommes particulièrement sensibilisée à la cause. Les jeunes ont d'autres réflexes que leurs prédécesseurs dans l'alternance de parole homme-femme.

Tout récemment, le *Conseil du statut de la femme* publiait un avis intitulé : *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*, 40 ans après une analyse approfondie du matériel éducatif qui démontrait que les représentations stéréotypées étaient fort nombreuses. Cet avis comporte deux grandes sections : les contenus éducatifs dans les écoles, plus précisément ceux des cours d'histoire et d'éthique et culture religieuse, et les croyances et pratiques éducatives du corps enseignant. Il est d'ailleurs disponible sur notre site en page d'accueil sous la section *Nouvelles*.

Près de 400 personnes ont répondu à un questionnaire en ligne et l'analyse des réponses révèle que les enseignants naturalisent les différences entre les filles et les garçons et que cette naturalisation participe au maintien du système inégalitaire entre les femmes et les hommes. Qui plus est, la croyance selon laquelle l'égalité des sexes est atteinte est largement répandue dans le corps enseignant et leur certitude d'agir de façon neutre rend difficile leur prise de conscience des inégalités entre les sexes et des actions nécessaires pour y remédier.

Événement CCF SEPÎ 2017



C'est dans cet esprit que le CCF du SEPÎ a choisi d'organiser une discussion mixte, lors de laquelle donc, les enseignants sont invités à débattre du sujet **Lutter contre le sexisme à l'école, avec quels moyens ?**

L'idée de cette rencontre fait écho aux demandes exprimées maintes fois en ce sens, à savoir d'inclure les hommes dans des activités du mouvement puisqu'ils sont souvent pro-féministes, alliés et solidaires de la cause.

Nous sollicitons donc la participation de toutes et tous pour cette causerie féministe et égalitaire ayant comme objectif de trouver des moyens à mettre en place pour les enseignantes et enseignants afin de contrer le sexisme dans notre milieu de travail. Elle se tiendra le **29 mars** dans les bureaux du SEPÎ **en après-midi**. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur notre site au www.sepi.qc.ca/agenda/activites-sociales. Le nombre de places étant limité, les demandes seront traitées de façon à favoriser la parité et par ordre d'inscription. Date limite d'inscription : 14 février 2017.

Un mot sur la proposition de la FAE concernant la forme que prendra le Réseau 2017

Cette année a quelque chose de particulier pour le CCF de la FAE en ce sens que c'est le 40^e anniversaire de l'*Inter-syndicale des femmes*, mouvement auquel il participe et dont il fait partie. Afin de souligner cette fête, cette dernière organise une journée de réflexion, le vendredi 28 avril 2017 à Drummondville, ayant pour objectif de souligner le travail accompli et reconnaître celui qu'il reste à faire. Vous y serez toutes conviées (non, cette fois, les hommes ne sont pas invités) au moment opportun, à l'intérieur d'un prochain **TODO**, en février. Soyez à l'affût!

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

NOUVEAU | INFOLETTRE

La nouvelle procédure de l'envoi de l'infolettre pourrait occasionner une indisposition à votre serveur. Il se peut que vous retrouviez l'infolettre de cette semaine dans votre courrier indésirable. Vous devrez probablement autoriser l'entrée de cette nouvelle adresse dans vos courriels : topo@sepi.qc.ca. Vous constaterez, par la même occasion, une nouvelle présentation de l'infolettre ainsi qu'un contenu plus étoffé. S'il y a quoi que ce soit que vous ne pouvez régler par vous-même, il nous fera plaisir de vous aider.

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca



INFO | PRIX GRIS-FONDATION SIMPLE PLAN

CHANGER LES ESPRITS, ÇA A UN PRIX!

Imaginez un projet de lutte à l'homophobie, réalisez-le et présentez-le-nous! Vous pouvez ainsi gagner une bourse de 2000 \$, voir vos efforts reconnus et inspirer les autres.

LE PRIX GRIS-FONDATION SIMPLE PLAN, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le prix GRIS-Fondation Simple Plan est une initiative du GRIS-Montréal, soutenue par le GRIS-Québec et le groupe de rock Simple Plan, qui récompense vos projets innovants de lutte à l'homophobie. Vous êtes intervenante ou intervenant scolaire dans une école primaire ou secondaire? Déposez votre candidature avec celles de vos élèves **avant le 30 juin!** Vos projets seront jugés sur leur caractère innovateur, leur facilité à être reproduits dans d'autres écoles et l'impact qu'ils auront eu sur votre milieu.

QU'EST-CE QU'ON GAGNE?

Vous gagnez une bourse de 2000 \$, une plaque commémorative, un certificat pour chaque personne ayant participé au projet et la garantie d'avoir fait tomber quelques préjugés! Notez que pour respecter la philosophie du prix, les lauréats devront utiliser leur bourse pour financer des activités futures dans leur milieu scolaire, visant cette fois à lutter contre toute forme de discrimination (racisme, sexisme, homophobie, etc.).

QUELS PROJETS ONT-ILS DÉJÀ ÉTÉ PRÉSENTÉS?

- Semaine d'activités organisée pour combattre l'homophobie avec ateliers, quiz, etc.
- Réalisation d'un film intitulé «L'homophobie, ça tue!»



- Création et vente de t-shirts «You don't have to be gay to stand up for gay rights» (il n'est pas nécessaire d'être gai pour défendre les droits des gais).
- Création d'un tableau géant représentant des personnes homosexuelles inspirantes, grâce à leur œuvre, leur vie ou leurs activités.
- Levée du «coupe-feu» d'un système informatique scolaire afin d'ouvrir l'accès aux sites sérieux d'information sur l'homosexualité.
- Vous trouverez une liste complète des projets déjà présentés sur le site www.gris.ca/prix.

Vous obtiendrez plus de détails sur le site où vous pouvez vous inscrire.

Des affiches et dépliants sont disponibles dans votre école. Informez-vous auprès de votre personne déléguée syndicale.

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca
Source: Tiré du site web de GRIS

INFO | 101^E JOURNÉE DE L'ANNÉE DE TRAVAIL

Nous arriverons sous peu à la mi-année 2016-2017. **Le 26 janvier** prochain marquera donc, **pour le secteur des jeunes, la 101^e journée** de cette année de travail.

Prenez note qu'il est prévu à la clause 6-3.01 D) de l'Entente nationale que pour celles et ceux qui auront complété au 31 janvier prochain des études additionnelles permettant un reclassement de scolarité et qui auront fourni à la CSPÎ, avant le 1^{er} avril prochain, les documents requis (relevés de notes, bulletins, certificats, diplômes, brevet ou autres

documents officiels), un rajustement de traitement prendra effet rétroactivement à la 101^e journée de travail.

Enfin, la 101^e journée est également importante si vous aviez entrepris un contrat en vue d'un congé à traitement différé, car plusieurs d'entre vous partiront peut-être en congé à traitement différé à cette date ou encore en reviendront.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

INFO | NOUVEAUX TAUX DE COTISATION POUR L'ANNÉE 2017

Comme à chaque début d'année, vous remarquerez que des changements ont été apportés sur votre paie quant à certaines retenues effectuées sur votre salaire. De plus, comme à chaque année, le revenu assurable pour certains programmes est revu à la hausse.

Par conséquent, ne soyez pas surpris si vous constatez que vos paies sont réduites comparativement à l'automne. Plusieurs d'entre vous aviez probablement atteint la cotisation annuelle maximale pour certains régimes pour l'année 2016, ce qui explique les paies plus élevées depuis environ le mois d'août au mois de décembre.

Voici donc un résumé des modifications qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

RRQ (Régie des rentes du Québec)

Pour l'année 2017, le maximum des gains admissibles passe de 54 900 \$ à 55 300 \$. Le taux de cotisation passe de 10,65 % à 10,80 %. Ce taux correspond à un taux de cotisation de 5,4 % pour l'employé et de 5,4 % pour l'employeur. Par conséquent, la cotisation maximale annuelle sera de 2 797,20 \$.

CSST

Alors qu'en 2016 l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) était calculée en fonction d'un revenu assurable de

71 500 \$, elle sera calculée en fonction d'un revenu assurable de 72 500 \$ pour 2017.

RQAP (Régime québécois d'assurance parentale)

Pour l'année 2017, le revenu assurable sera de 72 500 \$ alors qu'il était de 71 500 \$. Ce revenu est ajusté le 1^{er} janvier de chaque année, selon le taux fixé par la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)*. Le taux de cotisation sera de 0,48 % pour l'enseignant et de 0,767 % pour l'employeur. Par conséquent, la cotisation maximale annuelle pour l'enseignant sera de 397,30 \$.

Assurance-emploi

La rémunération annuelle assurable sera de 51 300 \$ pour 2017 alors qu'elle était de 50 800 \$ pour 2016. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 2017 sera quant à lui de 1,27 % alors qu'il était de 1,52 % en 2016. Le montant annuel maximal des cotisations sera de 651,51 \$.

RREGOP

Vous pourrez constater que le taux de cotisation au RREGOP qui était de 11,12 % pour 2016 sera réduit à 11,05 % pour 2017.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

ERRATUM

Dans le texte intitulé *Informations sur la retraite* paru dans le **TOPO** du 20 décembre 2016, vous auriez dû lire en ce qui concerne le facteur 90 :

- Facteur 90 (âge + années de service) un minimum de 60 ans d'âge est requis.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Tiré à 2600 exemplaires, le **TOPO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)
745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951
Par courriel: topo@sepi.qc.ca